

Plan Local d'Urbanisme - révision prescrite le 08/04/2019

Approuvé le 19/12/2005, modifié les 28/02/2008, 24/08/2009, 06/07/2015, 27/02/2017 et 04/03/2019 et révisé en procédure simplifiée le 24/08/2009 et révisé par procédure allégée le 28/01/2019 – mis à jour le 25/08/2021 - Consultable sur site internet : <http://www.mairie-chabeuil.com/urbanisme.html>

Droit de préemption

DPU simple dans toutes les zones U et AU
DPU renforcé dans toutes les zones UA et UAm du centre-ville
SAFER Auvergne-Rhône-Alpes dans toutes les zones A et N

Droit de préemption des espaces naturels sensibles, Natura 2000, zone d'environnement protégé

Instauré par délibération du 26/02/2018 – Espace Naturel Sensible des mares de Bachassier – Droit de préemption délégué à la commune par le département

ZAC, ZAD, ZRR, Territoire rural de développement prioritaire, Rénovation Urbaine, Restauration immobilière, Secteur sauvegardé, Zone d'architecture imposée, Plafond Légal de Densité, Termites, Arrêté de péril

NON

Sursis à statuer

Secteur Grand Faubourg (délibération n°8 du 22/05/2012)
consultable sur site internet Mairie de Chabeuil

ZNIEFF de type I

Aérodrome Valence-Chabeuil - Carrière du Bois des Pauvres – Mares de Bachassier – Haie de Gachet

Monument historique

Périmètre de 500 mètres autour de la porte monumentale (voir zonage PLU)

Taxe forfaitaire sur les terrains nus devenus constructibles (+18ans)

Instaurée par délibération du conseil municipal n°5 du 25/06/2007

Participation à la construction (Art. 46 loi SRU) – Participation pour Voirie et Réseaux

Instaurée par délibération n°8 du 07/02/2002 de portée générale sur la commune – pas de secteur concerné

Règles de gestion des droits à construire résiduels

NON

Zone d'exposition au plomb

OUI – tout le département – arrêté préfectoral n° 03-3518

Département soumis à la taxe sur les espaces naturels sensibles = Taxe d'Aménagement

OUI

Emplacements réservés et Servitudes d'utilité publique

Voir PLU

Exonération taxe foncière pendant 2 ans après l'achat d'un terrain

NON

Risques sismiques

Risques sismiques modérés sur la commune (zone 3) arrêté préfectoral n° 2011111-0010

Plan de Prévention des Risques Inondation

PPRI prescrit le 16/04/2012 par arrêté préfectoral n° 2012107-0027 - carte d'aléas disponible sur <http://www.drome.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Chabeuil.pdf>

Assainissement

S'adresser à Valence Romans Agglo – 70 Rue Ampère - 26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Eau Potable

S'adresser au SIEPV – 505 Rue des Petits Eynards - 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE